

Travaux au port

Il s'agit de la création d'un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite



Travaux au port

C'est en 1996 que le Conseil Général du Gers décidait de remettre en service la navigabilité sur la rivière Baïse, cours d'eau non domanial, à des fins touristiques. Le port où accostaient autrefois les péniches hâlées par des chevaux accueille désormais des bateaux de plaisance.

Valence-sur-Baïse qui est le terminus du tronçon navigable qui rejoint la Garonne est amené à recevoir des plaisanciers venus d'horizons divers. Il faut savoir que grâce au canal latéral à la Garonne et au canal du midi, il est possible de rejoindre de notre ancienne cale, la mer méditerranéenne et l'océan atlantique. C'est donc un élément structurant pour notre région dont on pourra vanter le cadre de vie et ses atouts autant patrimoniaux que touristiques.

La Communauté de la Ténarèze va y apporter des aménagements bienvenus. C'est la raison des marquages au sol que nos promeneurs qui empruntent le sentier de la Baïse ont pu remarquer. Il s'agit de la création d'un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite qui partira des quais pour rejoindre les sanitaires. Une table de pique-nique sera ajoutée et une nouvelle ajoutée. Que du bonheur pour les nombreux usagers de la route neuve qui trouvent à Valence-sur-Baïse une halte appréciée avec sa guinguette, la barge, idéalement placée au bord de l'eau, et les plaisanciers de la Baïse qui reprendra du service le...1er avril.



Le port de Valence-sur-Baïse.